

Parmi cent autres, une initiative de grande valeur symbolique: la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale ¹

PHILIPPE VAN PARIJS

Professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques, politiques et sociales, responsable de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale (UCL-Université Catholique de Louvain, Belgique).

[Ethik/Ethique, numéro spécial de *Education permanente*, Zurich, 2, 2000, 21-24.]

Depuis 1995, l'Université catholique de Louvain (UCL) offre à tous les universitaires la possibilité de suivre, en parallèle à leur formation de base ou après l'avoir terminée, un diplôme d'études complémentaires en éthique économique et sociale. D'autres offres de formation continue sont proposées dans le cadre de la Chaire Hoover: "midis de l'éthique", ateliers internationaux, stage postdoctoral, etc. La Chaire Hoover veut ainsi stimuler une réflexion éthique dans l'enseignement et la recherche et contribuer à nourrir un débat clair et informé sur toutes les questions éthiques actuelles.

Créée en 1991 à l'initiative du recteur Pierre Macq et grâce à une dotation de la Fondation Hoover² pour le développement de l'Université catholique de Louvain, la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale s'est assigné deux objectifs. D'une part, stimuler une réflexion éthique au sein de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL et y promouvoir une recherche et un enseignement qui fassent place à une telle réflexion. D'autre part, contribuer à un débat public clair et informé sur les questions éthiques qui se posent à notre société dans les domaines relevant des disciplines de la Faculté.

Au service de ces objectifs, la Chaire Hoover s'est progressivement dotée d'un certain nombre d'instruments qui se renforcent mutuellement. Dès le départ, ses orientations ont été déterminées par un Comité permanent incluant notamment, outre le

¹ Ce texte est la version abrégée du chapitre 4 du livre destiné à célébrer le 575e anniversaire de l'UCL "L'insertion dans la société"

² En 1914, bien avant de devenir président des Etats-Unis, Herbert Hoover est un homme d'affaires résidant à Londres. Dès le déclenchement de la 1^{ère} guerre mondiale, il prend à cœur le sort de la population belge menacée de famine par l'effet de l'occupation allemande et du blocus des alliés. A la fin de la guerre, des profits substantiels subsistent. Hoover décide de les affecter à la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Belgique, avec deux priorités: briser l'isolement du monde scientifique belge par l'envoi de chercheurs belges dans les grandes universités américaines et lutter contre le sectarisme qui empêche toute collaboration entre les universités belges. C'est une partie du patrimoine de la Fondation Hoover qui a permis la création de la Chaire Hoover et ultérieurement les "Hoover fellowships" pour les étrangers.

responsable de la Chaire, le Doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques et un représentant de chacun de ses départements, de la Faculté de philosophie et de la Faculté de théologie. Dès le départ également, les activités de la Chaire ont été annoncées et relayées dans un bulletin d'information paraissant au début de chaque semestre et désormais également disponible sur le web (<http://www.etes.ucl.ac.be>).

Ces activités sont pour la plupart de deux types. D'une part, des "midis de l'éthique" rassemblent quatre fois par semestre, autour d'une question concrète controversée et de deux orateurs invités, un public dont le noyau est composé de membres académiques et scientifiques de la Faculté. D'autre part, des ateliers ou workshops, souvent organisés (en français ou en anglais) en collaboration avec d'autres centres de recherche de l'UCL ou d'ailleurs, rassemblent, à partir de textes préalablement diffusés et avec la participation d'intervenants belges et étrangers, un ensemble pluridisciplinaire de personnes s'intéressant activement à un même thème. A ce socle d'activités mis en œuvre dès 1991 se sont encore ajoutés en 1994 les "Hoover fellowships", attribués chaque année à des professeurs ou chercheurs postdoctoraux étrangers désireux de venir passer une période prolongée à la Chaire Hoover; et en 1995 un diplôme d'études complémentaires en éthique économique et sociale.

[Photo]

Week-end résidentiel du DEC en éthique économique et sociale
Maison de l'UCL à Matagne-la-Petite, 13 mai 1999

Créé en 1995 sur le modèle de l'ancien baccalauréat spécial en philosophie, le diplôme d'études complémentaires en éthique économique et sociale s'adresse à des diplômés ou étudiants de toute discipline, et tout particulièrement à ceux, parmi eux, qui cherchent à s'orienter dans notre société et dans notre monde, pour pouvoir y travailler et y agir en cohérence avec leurs convictions, avec conscience et lucidité, sans fanatisme ni fatalisme. Articulant un cours général d'éthique économique et sociale, des prérequis en philosophie morale, en économie politique et en histoire de la pensée, des exercices intégrés réservés aux étudiants du programme et un ensemble de cours à option plus spécialisés, il peut être étalé sur trois années académiques. Chaque année, les exercices intégrés se terminent par un week-end résidentiel, auquel participent également les chercheurs et visiteurs de la Chaire Hoover. [Renseignements: <http://www.etes.ucl.ac.be>]

De temps à autre, la Chaire Hoover organise aussi des événements exceptionnels touchant un public plus large. Ainsi, en novembre 1991, la séance inaugurale fut

l'occasion de se mettre à l'écoute des interpellations de diverses personnalités du monde économique, politique et social. Et en décembre 1996, le cinquième anniversaire de la Chaire fut ponctué par un vaste colloque international sur le thème "Repenser (radicalement ?) la solidarité".

Un espace de discussion serein

En outre, la Chaire Hoover veut contribuer à créer, au sein de la communauté universitaire de l'UCL, un espace de discussion serein sur des questions éthiques qui la divisent. Ainsi, elle s'est activement associée, en décembre 1998, au débat contradictoire auquel s'est prêtée Khalida Messaoudi, récipiendaire d'un doctorat honoris causa contesté sur le thème des droits de l'homme. Et en avril 1999, elle a pris sur elle d'organiser une rencontre entre la communauté universitaire de l'UCL et le président de son Conseil d'administration François Cornélis, récemment nommé vice-président de Total-Fina, en partant du problème de cohérence soulevé par l'appel au boycott de Total, grand investisseur en Birmanie, par l'opposante birmane Aung Suu Kyi, à qui l'UCL venait également d'attribuer un doctorat honoris causa.

Aux activités organisées à l'UCL s'en ajoutent d'innombrables autres organisées par des tiers, en Belgique et à l'étranger, auxquelles les membres de la Chaire sont invités à participer - et s'efforcent de participer dans la mesure de leurs possibilités. Il peut s'agir d'initiatives purement académiques, mais aussi très souvent d'initiatives extérieures au monde universitaire, d'ATD-Quart Monde au Conseil supérieur des finances, du mouvement Baha'i aux Mutualités chrétiennes.

Les thèmes sur lesquels les membres de la Chaire Hoover sont ainsi amenés à réfléchir sont extrêmement divers. Ils vont de la dette du Tiers-Monde à l'usage de l'Internet, de la configuration du système électoral au financement des cultes, de la justice entre générations à la discrimination sexuelle. Quelle que soit la question abordée, le "style" de la Chaire consiste à combiner l'explicitation critique de principes éthiques et la formulation de propositions plus ou moins radicales visant à améliorer, à l'aune de ces principes, la situation présente.

Une telle démarche, à la fois réflexive et prospective, n'est pas exactement une nouveauté à l'Université de Louvain, y compris sur ce qui a été le thème principal des activités de recherche de la Chaire au cours de ses premières années d'existence, la solidarité institutionnalisée. C'est en effet sous la signature d'un professeur de Louvain, le grand humaniste Juan Luis Vives³, que paraît en 1526 un ouvrage qui

³ Né à Valence en 1492 d'une famille de Juifs convertis, Juan Luis Vives quitte l'Espagne pour faire des études de philosophie à la Sorbonne. Ecœuré par les futilités de la scolastique décadente et peu désireux de retourner dans son pays où sa famille est persécutée par l'Inquisition, il quitte Paris pour Louvain en 1519 et reste dans ces contrées jusqu'à sa mort en 1540. Publié en 1526, son "De Subventionem Pauperum" est le premier traité de politique sociale, le premier grand livre de l'Etat-Providence.

formule et défend pour la première fois l'idée - révolutionnaire pour l'époque - de substituer à la charité privée l'assistance publique aux pauvres. Pour Vives, l'assistance publique ainsi instaurée continuerait certes à se fonder sur l'obligation judéo-chrétienne de charité - et ne serait du reste alimentée que par des aumônes volontaires. Mais elle serait selon lui beaucoup plus efficace que l'assistance privée, du fait qu'elle pourrait être bien mieux ciblée - sur tous les nécessiteux et seulement eux - et en outre s'associer aisément à la légitime exigence de prestation d'une contrepartie en travail. Car "à nul pauvre qui, par son âge et sa santé peut travailler, on ne doit permettre de rester oisif".

Quoique différente quant à son contenu, au contexte qui la motive et à l'argumentation qui la soutient, l'idée défendue par Vives est loin d'être sans lien avec l'idée d'allocation universelle, qui a fait l'objet, à la Chaire Hoover, d'une attention particulière.⁴ Dans les deux cas, la radicalité de la proposition est telle qu'il ne suffit pas, pour en plaider la cause, d'énumérer les absurdités du statu quo, ni d'aligner les gains d'efficacité que la proposition permettrait. Il faut aussi et surtout contrer la résistance morale de ceux qui seraient prêts à s'accommoder d'une inefficacité considérable pour éviter que ne se mette en place cette abomination morale que constitue un droit au revenu - assorti de multiples conditions chez Vives, inconditionnel dans le cas de l'allocation universelle. Voilà pourquoi plus de la moitié du "De subventionem pauperum" était consacré à une justification théologique de l'obligation individuelle et collective d'assurer la subsistance de chacun. Voilà aussi pourquoi la discussion sur l'allocation universelle, partout où elle est apparue, a d'emblée inclus un important volet éthique.

Explorer le politiquement impossible

Explicitement normative et résolument prospective, la démarche de Vives reste ainsi exemplaire. Elle l'est aussi en ce qu'elle refuse de s'imposer la contrainte étroite du "politiquement possible". Il s'agit au contraire d'oser "venir trop tôt", d'explorer sans complexes le politiquement impossible, voire le politiquement unimaginable, et de le soumettre - avec ouverture mais sans complaisance - au crible d'une discussion critique qui articule les valeurs autant qu'elle mobilise les faits. Ainsi finit-on parfois - heureusement pas toujours - par rendre politiquement possible ce qui ne l'était pas.

Bien plus près de nous, il y a deux grandes figures intellectuelles, très différentes l'une de l'autre, dans le sillage desquelles la Chaire Hoover a souhaité, dès sa

⁴ Voir notamment les numéros spéciaux de la Revue nouvelle (Bruxelles) d'avril 1985 ("L'allocation universelle") et de mai-juin 1997 ("Repenser la solidarité"), ainsi que Ph. Van Parijs ed., *Arguing for Basic Income. Ethical Foundations for a Radical Reform* (Verso, Londres, 1992) et Ph. Van Parijs, *Real Freedom for All. What (if anything) can justify capitalism?* (Oxford University Press, 1995)

création, se placer. D'une part, le chanoine Jacques Leclercq⁵, professeur à l'Institut supérieur de philosophie de l'UCL de 1931 à 1961, dont notre Faculté venait alors de choisir le nom pour désigner sa Salle du Conseil. D'autre part, Amartya Sen⁶, à qui elle venait de décerner un doctorat honoris causa pour sa contribution au dialogue entre éthique et science économique.

Par leur style et par leur trajectoire, Sen et Leclercq sont très différents. Mais les exemples qu'ils nous offrent ne sont pas incompatibles. Si la référence à Leclercq constitue pour la Chaire Hoover le rappel constant que les objectifs qu'elle s'assigne pourront être mieux poursuivis si elle ne néglige pas son enracinement local, la référence à Sen implique l'exigence de penser à l'échelle planétaire, mais aussi de recourir au langage et aux outils intellectuels rigoureux que requiert aujourd'hui, dans notre domaine, l'insertion dans la communauté académique internationale. Mais au-delà de ces différences, Leclercq et Sen sont l'un et l'autre, comme Vives du reste, des exemples d'universitaires "engagés" au sens où, à la Chaire Hoover, nous voulons, nous devons nous aussi en être, en susciter, en former.

Un discours engagé, mais sans hargne et sans passion

Un universitaire engagé, en ce sens, c'est tout le contraire d'un scribe obséquieux à la solde d'une hiérarchie religieuse, d'un parti politique ou d'un riche sponsor. Ce n'est pas davantage un cajoleur empressé des préjugés de l'opinion publique ni un provocateur professionnel qui n'aime rien autant que de faire sensation. C'est quelqu'un à qui la société donne la liberté, et donc la responsabilité, de dire ce qu'il pense, sans jargon ni faux-fuyants, au mieux de sa compétence et à la lumière de jugements de valeur qu'il n'a pas à dissimuler frileusement mais au contraire à expliciter sans pudeur. C'est quelqu'un à qui il incombe de dire ce qu'il pense et pourquoi il le pense, même et surtout quand cela dérange, sans hargne et sans passion, avec toute la redoutable sérénité que confère la recherche sincère, intransigeante, de ce qu'exige la justice et veut la vérité.

⁵ Agacé par l'alternative entre théorie abstraite et casuistique futile qu'avait à offrir la philosophie morale louvaniste de son temps, soucieux de se mouiller dans la discussion des questions concrètes, résolu à engager le dialogue avec des personnes activement engagées dans les milieux économiques, politique et sociaux, obstinément ouvert à tout ce que les sciences sociales contemporaines avaient à offrir à la réflexion éthique, Jacques Leclercq (1891-1971) a pratiqué, dans les termes d'André Molitor, "une pensée adulte aussi éloignée d'un criticisme stérile que d'un conformisme peureux".

⁶ Professeur à la London School of Economics, à Oxford et à Harvard avant de devenir Master de Trinity College, Amartya Sen est devenu docteur honoris causa de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL en novembre 89 et a obtenu le prix Nobel d'économie en octobre 98. Il combine, avec une limpidité et une virtuosité exceptionnelles, la maîtrise des outils formels de la théorie économique contemporaine, la prise en compte des développements récents de la philosophie politique analytique mais aussi le souci de pertinence pour les problèmes sociaux les plus aigus de l'heure, à commencer par celui de la famine dans le monde.